

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ****(21) N° 81 00054****(54) Poignée extérieure pour porte de véhicule automobile.****(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). E 05 B 1/02; B 60 J 5/00.****(22) Date de dépôt 5 janvier 1981.****(33) (32) (31) Priorité revendiquée : Italie, 7 janvier 1980, n° 20417 B/80.****(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 32 du 7-8-1981.****(71) Déposant : Société dite : ALFA ROMEO SPA, résidant en Italie.****(72) Invention de : Carlo Bianchi.****(73) Titulaire : *Idem* (71)****(74) Mandataire : Cabinet Barnay,
80, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.**

1

La présente invention concerne une poignée extérieure pour l'ouverture et la fermeture d'une porte de véhicule automobile, du type comprenant la poignée proprement dite et un bouton-poussoir d'actionnement de la serrure.

5 Les poignées extérieures des portes des véhicules automobiles, normalement réalisées en métal, sont appliquées et fixées aux portes avec interposition d'un joint en caoutchouc. Ce joint permet d'éviter toute 10 infiltration d'eau qui, en pénétrant à l'intérieur de la portière, risquerait de l'endommager, tout en assurant un adhérence correcte de la poignée sur la portière.

15 Le but de la présente invention est de proposer une poignée extérieure pour portières de voitures automobiles qui permette d'éliminer ledit joint pour son montage et qui offre une réalisation économique, un montage facile et un agréable aspect esthétique.

20 Ce but est atteint, selon l'invention, par une poignée extérieure d'ouverture et de fermeture d'une porte de véhicule automobile, du type comprenant une poignée et un bouton-poussoir d'actionnement de la serrure, caractérisée par le fait qu'elle est réalisée en matière plastique et que les parties en appui contre la porte adhèrent directement à la tôle de manière à assurer une 25 parfaite étanchéité vis-à-vis des agents extérieurs.

Les caractéristiques de la présente invention ressortiront plus clairement de la description qui va suivre d'une forme de réalisation donnée ici uniquement à titre d'exemple, en regard du dessin annexé.

30 La figure 1 représente une vue de face de la poignée selon l'invention.

La figure 2 représente une vue en coupe partielle de cette même poignée suivant la ligne II-II de la figure 1.

35 La figure 3 représente à la manière de la figure 1 une poignée dans laquelle on a prévu l'intégration d'un barillet à clé dans le poussoir.

Conformément aux figures, la poignée selon

l'invention est constituée par un corps 10 entièrement en matière plastique en forme d'anse, doté de vis 12 et 13 de fixation sur la tôle 17 de la portière. Les références 22 et 23 désignent les embases d'appui de la poignée 10 contre la tôle 17; dans l'embase 23 a été pratiqué un logement 24 à l'intérieur duquel vient coulisser un poussoir 11 en matière plastique doté d'une tige 14 pour l'actionnement de la serrure (non représentée). La référence 15 désigne un ressort de rappel du poussoir 11 et la référence 16 un jonc d'arrêt de la tige 14.

Pour l'assemblage de la poignée, on dispose le ressort 15 à l'intérieur du poussoir 11 et autour de la tige 14 que l'on enfile à son tour dans un trou de guidage 18 prévu dans le logement 24; après quoi, on bloque le tout en insérant le jonc d'arrêt 16 dans une gorge circulaire prévue sur la tige 14.

Pour effectuer le montage de la poignée sur la voiture, il n'est nullement nécessaire d'insérer un joint entre la poignée et la tôle, car la matière plastique dans laquelle est réalisée la poignée assure un très bon contact entre les embases d'appui 22 et 23 et la tôle 17.

Ce contact est encore amélioré si l'on prévoit de réaliser, comme montré sur la figure 2, la zone d'appui de l'embase contre la surface de la portière avec un profil périphérique à lèvre, de manière à rendre cette zone plus souple et à améliorer l'adhérence et la stabilité de la poignée sur la porte.

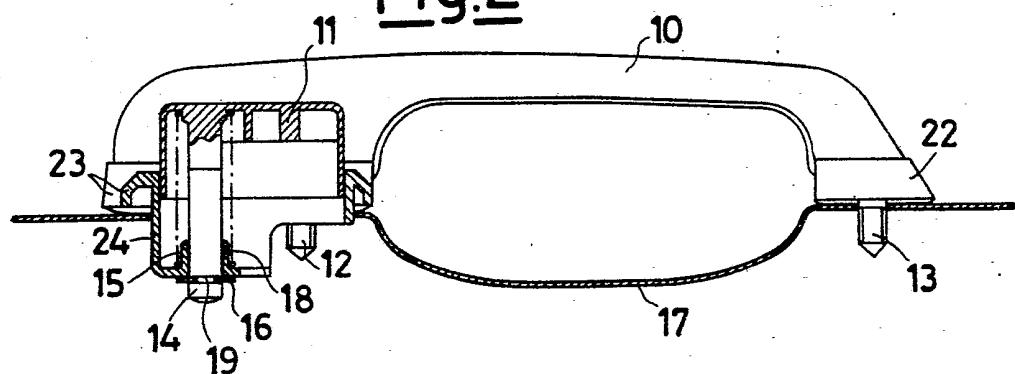
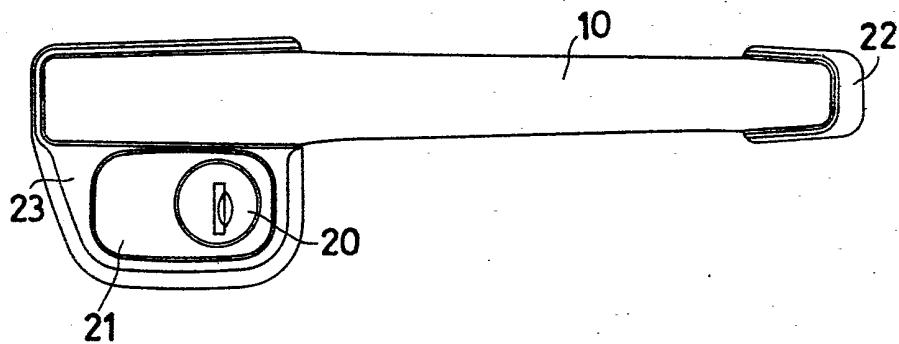
Sur la figure 3, on a indiqué en 20 un barillet à clé associé à la serrure et inséré dans un poussoir 21 qui correspond au poussoir 11 des figures 1 et 2.

REVENDICATIONS

1.- Poignée extérieure d'ouverture et de fermeture pour portière de véhicule automobile, du type comprenant une poignée ---- proprement dite ou anse et un poussoir-----d'actionnement de la serrure, caractérisée par le fait qu'elle est réalisée entièrement en matière plastique et que les parties en appui contre la porte adhèrent directement à la tôle---- de manière à assurer une parfaite étanchéité vis-à-vis des agents extérieurs.

5 2.- Poignée selon la revendication 1, caractérisée par le fait que dans le poussoir en matière plastique est logé un bâillet à clé associé à la serrure.

10 3.- Poignée selon la revendication 1 ou 2, caractérisée par le fait que le corps de la poignée présente, sur ses surfaces d'appui contre la porte, un profil à lèvre permettant une plus grande adhérence et une meilleure stabilité de la poignée sur la porte.

Fig.2Fig.3Fig.1